

CONTRAT DE LOCATION MOBILIERE

Le présent contrat constitue un document type, rédigé en termes généraux, par le cabinet d'avocats Philippe&Partners. Ce modèle de base devra être complété afin de correspondre aux spécificités propres de la relation contractuelle à instituer. Le cabinet d'avocats Philippe&Partners peut adapter le modèle à des cas individuels. Dans les autres cas, la responsabilité dudit cabinet d'avocats ne pourra être engagée.

Le présent modèle de contrat est protégé par la loi belge et les conventions internationales relatives aux droits d'auteur.

Le téléchargement du présent modèle de contrat doit être destiné exclusivement à un usage personnel et ne peut en aucun cas faire l'objet de diffusion ou de copie.

ENTRE LES SOUSSIGNES :

X, société [forme juridique], dont le siège social est situé au [adresse du siège social], immatriculée auprès de [...] sous le numéro [...], valablement représentée par en sa qualité de

Ci-après dénommée le « **Bailleur** »,

D'UNE PART,

ET

Y, société [forme juridique], dont le siège social est situé au [adresse du siège social], immatriculée auprès de [...] sous le numéro [...], valablement représentée par en sa qualité de

Ci-après dénommée le « **Preneur** »,

D'AUTRE PART,

Les sociétés X et Y seront ci-après dénommées individuellement la « Partie » et collectivement les « Parties ».

1. Objet

Par le présent contrat, le Bailleur loue au Preneur, qui accepte, le matériel et le mobilier décrits à l'Annexe I du présent contrat (ci-après désigné le « Bien »).

2. Durée de la location

2.1. Option A. Ce Contrat est conclu pour une durée déterminée. Il entre en vigueur le (...) et prend fin le (...). Au terme de ce délai, la relation contractuelle prend fin sans que le respect d'un délai de préavis ou qu'une notification soit requis. Néanmoins, si au terme du délai prévu ci-dessus, les Parties continuent à exécuter le Contrat, ce dernier est présumé être renouvelé pour une même durée, à moins que les Parties en conviennent différemment. Le Contrat pourra être ainsi prolongé (...) fois.

2.2. Option B. Si le Contrat est conclu pour une durée indéterminée, chaque Partie a le droit d'y mettre fin, moyennant la notification de sa volonté à l'autre Partie et le respect d'un délai de préavis de (...) mois, à moins que les Parties en conviennent autrement.

3. Conditions de la location

3.1. La présente location est conclue aux fins de [description de l'utilisation du Bien].

3.2. Le Bailleur est, et reste, propriétaire du Bien dont il transfère l'usage au Preneur à dater de la livraison fixée le [date].

3.3. Le Preneur s'engage à ne pas octroyer de droit quelconque à un tiers sur le Bien.

3.4. Le Bien est loué en bon état de fonctionnement et dans l'état bien connu du Preneur qui déclare l'avoir examiné. A défaut de réclamation écrite adressée au Prêteur dans les [durée] de la prise en possession, le Bien loué sera considéré comme conforme au présent contrat et tout défaut du Bien sera réputé être apparu durant le temps de la location.

4. Conditions financières

4.1. Pendant toute la durée de la location, le Preneur s'engage à payer au Bailleur un loyer mensuel de [montant] €, versé au plus tard le [date] de chaque mois, sur le compte bancaire numéro IBAN (...) auprès de la banque (...) (BIC ...) du Bailleur.